



CLUB DE TIR DE SAINT-TITE

C.P. 10023, Bureau de Poste, 696, 5^{ème} avenue, Grand-Mère (Québec) G9T 2M0

www.clubdetir.org

FORMULAIRE D'ABONNEMENT / DEMANDE D'ADHÉSION 2012

BIEN VOULOIR REMPLIR LISIBLEMENT LE FORMULAIRE AU COMPLET

1. Nom: _____ Prénom: _____
2. Adresse: _____
3. Ville: _____ Code postal: _____
4. Téléphone: *Résidence:* _____ *Bureau:* _____
Cellulaire: _____
5. Adresse électronique: _____
(important pour recevoir l'information relative au Club)
6. Date de naissance: _____
(année/mois/jour)
7. Numéro de membre 2011 (si applicable): _____
8. Numéro de permis d'arme à feu: _____
9. EXAMEN C-9: NON OUI Si oui, numéro de certificat : _____
10. OFFICIEL SÉCURITÉ: NON OUI Si oui, numéro de certificat : _____
11. CARABINE \$60.00 CARABINE FAMILIAL \$35.00 *par membre additionnel*
12. PISTOLET \$110.00 PISTOLET FAMILIAL \$35.00 *par membre additionnel*
13. PISTOLET 3 ANS \$300.00
14. Veuillez cocher si vous êtes disponible à participer à des travaux comme bénévole.

POUR LES MEMBRES CONJOINTS OU FAMILIAUX, SVP REMPLIR UN AUTRE FORMULAIRE PAR MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE.

Dorénavant, votre carte et son numéro d'identité forment un document permanent.

SECTEUR CARABINE : Pour les membres existants et les nouveaux membres, l'autocollant validant l'accès aux champs de tir sera apposé sur votre carte dès l'inscription.

SECTEUR PISTOLET :

Pour les membres réguliers, l'autocollant sera apposé aussi dès l'inscription.

Pour les nouveaux membres seulement, votre carte ne comportera pas d'autocollant. L'autocollant validant l'accès aux champs de tir sera apposé sur votre carte après que vous aurez suivi le cours exigé par le gouvernement provincial sur le maniement pratique des armes et sur la nouvelle réglementation en vigueur (loi C-9) et que vous en avez fourni une attestation écrite au Club. Vous pourrez alors faire votre demande de permis de transport.

POUR UN RENOUELEMENT:

Veuillez compléter le présent formulaire et vous présenter chez
Villemure Chasse et Pêche, 10100, boul. des Hêtres, Shawinigan, ou chez
Cloutier Chasse&Pêche, 738, 6^{ème} avenue, Grand-Mère, avec:

- Votre chèque ou mandat (pas d'argent) au montant approprié, émis à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc.
- Le cas échéant, copie recto-verso ou preuve de votre certification d'officiel en sécurité pour avoir droit à un invité par visite.
- **POUR LE PISTOLET** : Copie ou preuve que vous avez suivi le cours exigé par le gouvernement provincial sur le maniement pratique des armes et sur la nouvelle réglementation en vigueur (Loi 9).

En remplissant toutes ces conditions, l'autocollant sera apposé immédiatement sur votre carte et votre réabonnement validé sans attente.

POUR UN PREMIER ABONNEMENT:

Compléter le présent formulaire et inclure à votre envoi :

- Votre chèque ou mandat (pas d'argent) au montant approprié, émis à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc.
- Une photo d'identité de bonne qualité, de type passeport, prise de vue de face, fond uni clair.
Nota : Une mauvaise photo peut retarder la délivrance de votre carte.
- Joindre, le cas échéant, copie RECTO/VERSO ou preuve de votre certification d'officiel en sécurité pour avoir droit à un invité par visite.
- Adresser votre correspondance à:
 - C.P. 10023, Bureau de Poste, 696, 5^{ème} avenue, Grand-Mère (Québec) G9T 2M0

À NOTER : Le Club de Tir de Saint-Tite Inc. se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion.

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements du Club et m'engage à m'y conformer. Je suis conscient que la carte de membre n'est pas remboursable, quelle qu'en soit la raison.

Signé à : _____ le : _____

Signature obligatoire: _____

Pour de plus amples informations vous pouvez visiter le site Internet du Club à www.clubdetir.org
ou contacter Villemure Chasse et Pêche, 10100, boul. des Hêtres, Shawinigan (Québec)
819-731-1895.